

Image not found or type unknown



## Quelles sont les spécificités du contrat étudiant ?

Par **SAND**, le **08/12/2009** à **14:26**

Bonjour, rn rn J'aimerais savoir si dans le cadre d'un contrat étudiant, il y a une législation particulière. Est ce simplement un contrat à temps partiel ? Si il n'y a que des heures travaillées le dimanche 5 h par dimanche ces heures doivent elles être majorées ou considérées comme un jour normal, puisque les seuls travaillés. rn Les études suivies par le salarié doivent apparaître sur le contrat ? rn Quelles sont les spécificités du contrat étudiant ? rn Merci d'avance rn Cordialement.